



Genève, le 25 juin 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

Election de la Cour des comptes

Conformément aux dispositions de la [loi sur l'exercice des droits politiques](#), l'élection de la Cour des comptes doit avoir lieu au cours de la période allant du 1er septembre au 14 novembre 2018 (art. 141 LEDP - A 5 05).

Le Conseil d'Etat, lors de sa séance du 23 août 2017, a fixé le premier tour de l'élection de 3 magistrat-e-s à plein temps et de 3 suppléant-e-s au dimanche 23 septembre 2018.

A l'échéance du dépôt des listes, qui était fixée aujourd'hui, 25 juin 2018, à midi, une seule liste a été déposée sous la dénomination "Nos compétences au service de la collectivité (PLR-PS-PDC-VERTS)". Le nombre de candidatures étant équivalent au nombre de sièges à pourvoir, l'élection est donc tacite.

Cette élection sera formellement entérinée par un arrêté du Conseil d'Etat lors d'une de ses prochaines séances.

Les candidatures sont les suivantes :

3 magistrats à plein temps

- Isabelle TERRIER (PLR)
- François PAYCHERE (PS)
- Sophie FORSTER CARBONNIER (Verts)

3 suppléants

- Frédéric VARONE (PS)
- Dominik SPIESS (PDC)
- Myriam NICOLAZZI (PLR)

Pour toute information complémentaire: M. Patrick Ascheri, chef du service des votations et élections, chancellerie d'Etat, PRE, T. 022 546 52 01.